

Commune de QUINTIGNY



153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98
Mail : mairie.quintigny@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA Séance du 04 septembre 2026



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Prenom» «NOM»

Quintigny, le 26 juin 2026

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 04 septembre 2026 à 20h30

à la mairie - salle du conseil (Replis dans le sous sol sous la salle en cas de chaleur extrême)

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2-Point sur les décisions prises au dernier conseil
- 3-Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- 5- Gestion de la forêt (vente lot de bois coupe 28, martelage coupe 23)
- 6- Achat parcelles ZE 97-98
- 7-Suppression commission appel d'offres
- 8-Délégation au maire, précision pour les actions en justice et les véhicules municipaux
- 9-Taxe sur la vacance des Locaux d'habitation
- 10-Transfert pouvoir de police du maire au président de la com com.
- 11-Nomination agent recenseur.
- 12-Comptes rendus diverses réunions.
- 13-Questions et informations diverses.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire




Frédéric LAMY

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Annabelle ROFFI, Aude DELANOY
Mrs Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Christophe CHALOYARD, Marc DEGRAIN, Frédéric PONCET.

Absents excusés :

Mme Christelle JEANNIN- CLAVIER, pouvoir donnée à M. Fabrice HENRY
M. Patrick BELLERAUT, pouvoir donné à Mme Lydia LINARES

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Aude DELANOY ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le procès-verbal du conseil de juillet est approuvé sans remarque.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

2 – POINT SUR LES DECISIONS PRISES AU DERNIER CONSEIL :

Plusieurs points intervenus depuis la dernière réunion du conseil municipal sont présentés :

- **Facturation ONF** : La facturation dématérialisée est en place.
- **Régies** : les documents ont été signés par les deux régisseurs concernés.
- **Éclairage public** : suite du non-renouvellement du marché, 4 abonnements d'éclairage publics de la commune ont été souscrits auprès d'EDF. Une étude comparative sera menée afin d'évaluer l'intérêt d'un retour à un marché groupé.
- **Coffrets électriques de chantier**: Ils ont été achetés et mis en service une première fois pour le jeudi de pays. Les conventions de mise à disposition avec la Grappe d'Or et l'ACCA ont été signées.

Réunions estivales : Nous avons rencontré Monsieur LACANAL de Soliha pour lui exposer nos projets de rénovation de salle et aménagement arrière de la mairie. Nous sommes en attente d'un retour. Un point sur la DECI sur la commune est en cours.

Bilan des manifestations estivales

Soirée du 14 août

La soirée du 14 août a permis de vendre **200 repas sur les 270 initialement prévus**.

Le changement de date, avec le passage de la manifestation du 13 juillet au 14 août afin d'éviter certaines concurrences, n'a pas entraîné d'évolution significative de la fréquentation ou des résultats par rapport à l'année précédente.

Les Jeudis de Pays

Le bilan des Jeudis de Pays est globalement très positif. La fréquentation est estimée à environ **1 200 personnes**, ce chiffre correspondant à une estimation des passages, aucune comptabilisation précise n'ayant été réalisée.

La manifestation a accueilli **19 exposants**, contre 15 initialement prévus. Au total, **80 tables** ont été installées, soit environ 40 tables supplémentaires par rapport à l'année précédente, notamment grâce au prêt de tables par les caves MAURIN.

Le parking a été relativement peu utilisé. Sa signalétique devra être repensée pour les prochaines éditions. Une réunion de bilan avec les présidents de la Chasse et de la Grappe d'Or sera organisée.

3 – MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) :

Le PCS est composé de deux parties. Un document principal téléchargeable sur le site de la commune.

Un annuaire indiquant les noms et coordonnées des différents acteurs du PCS. L'annuaire a été mis à jour.

Sa diffusion est **restreinte conformément au RGPD**.

4- GESTION DE LA FORET :

Coupe n° 28 – Régénération complète

Dans le cadre de la régénération complète de la coupe n° 28, des travaux d'ouverture des cloisonnements devront être réalisés avant le **15 octobre**. Après exploitation des bois à façonner par la commune, il restera les houppiers destinés au chauffage.

Le volume de chauffage (ouverture des cloisonnements et houppiers) est estimé à 180 stères par l'ONF . Une offre à 4,10 € le stère est soumise au conseil

Un contrat précisant notamment les dates de fin d'exploitation sera établi. Le bois façonné sera ensuite vendu par la commune.

Vote : le conseil municipal approuve la vente à M. BASIN, KORZENIUK et SECRETANT. Décision adoptée à l'unanimité.

Affouage 2026

Les parcelles concernées par l'affouage 2026 sont les **coupes n° 23 et n° 17**, situées au bois de Saint-Georges. Les Garants du bois sont Christophe CHALOYARD, Fabrice HENRY, Frédéric LAMY.

Le prix de l'affouage est fixé à **50 €**.

Le conseil municipal approuve l'ensemble des délibérations relatives à l'affouage, notamment le règlement, le prix et la délivrance des lots. **Décision adoptée à l'unanimité.**

Action à prévoir : les inscriptions des affouagistes devront être recueillies avant le **15 octobre**.

5- ACHAT PARCELLES ZE 97-98 :

Deux parcelles boisées d'environ 10 mètres sur 100 mètres ont été proposées à la commune.

Après étude de la situation, plusieurs difficultés ont été relevées :

- parcelles enclavées et nom limitrophes de celles de la commune ;
- faible quantité de bois réellement exploitable ;
- risque de litige concernant les limites de propriété.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder à l'achat de cette parcelle.

6 – SUPPRESSION COMMISSION APPEL D'OFFRES :

Le conseil municipal procède à l'annulation formelle de la délibération relative à la commission d'appel d'offres. Cette suppression est approuvée à l'unanimité.

7 – DELEGATION AU MAIRE – PRECISION POUR LES ACTIONS EN JUSTICE ET LES VEHICULES MUNICIPAUX :

Afin de mettre en conformité la délibération prise au mois de mars, le conseil municipal décide son annulation et son remplacement concernant les délégations accordées au maire, notamment en matière d'actions en justice devant les tribunaux administratifs et de gestion des conséquences dommageables des accidents impliquant les véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € par sinistre. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

8 – TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION :

Le conseil municipal décide la mise en place de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH). La loi de finances 2026 prévoit la possibilité pour les communes de mettre en place cette taxe qui remplace de la taxe sur les logements vacants (TLV). Conformément aux dispositions prévues, le taux applicable sera déterminé lors du vote des taux d'imposition, début 2027. L'objectif de cette taxe est de dynamiser le renouvellement de la population, en évitant la multiplication des biens inhabités sur la commune. Cette taxe devrait inciter les propriétaires concernés à les remettre sur le marché de la vente ou de la location. La mise en place de cette taxe est approuvée à l'unanimité.

9 – TRANSFERT POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE AU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Le conseil municipal s'oppose au transfert des pouvoirs de police du maire au président de la Communauté de communes. Les pouvoirs de police concernés, notamment en matière de voirie, de stationnement et d'habitat indigne, restent ainsi exercés par le maire. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

10 – INSEE – NOMINATION AGENT RECENSEUR :

Dans le cadre du prochain recensement de la population, le conseil municipal décide la création d'un emploi non titulaire d'agent recenseur, conformément à l'article 3 de la réglementation applicable. La période d'emploi est prévue de janvier à février. La rémunération sera assurée par l'indemnité versée par l'État, estimée à environ 400 €. La création de cet emploi est approuvée à l'unanimité.

11 – COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

SIVOS et budget scolaire

L'effectif de l'école maternelle est **actuellement de 23 enfants**, répartis en deux classes de 11 et 12 élèves. Une ATSEM passe à temps plein. La seconde, actuellement en congé maternité, ne sera pas remplacée.

La situation budgétaire du SIVOS est **préoccupante**. Les comptes présentent actuellement un déficit et le paiement de certaines factures pour la fin de l'année en cours interrogent.

Le non-remplacement de l'agent en congé maternité devrait permettre une compensation estimée à environ 2 000 €. Plusieurs dépenses restent néanmoins à prévoir d'ici la fin de l'année.

Action à prévoir : une réunion sera organisée avec M. GRANGER, dans le cadre de l'aide à la décision locale, ainsi qu'avec le conseiller concerné, afin d'étudier les solutions permettant de régulariser la situation. Une réunion de travail d'une durée d'environ trois heures est prévue lundi 7 septembre.

Une inquiétude a également été exprimée concernant une éventuelle dissolution du SIVOS. Une telle décision pourrait avoir des conséquences importantes sur l'organisation du groupe scolaire et notamment sur les classes élémentaires.

12 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Vols de cuivre

La gendarmerie a signalé plusieurs vols de cuivre dans les communes environnantes. À Quintigny, deux descentes de cuivre ont notamment été dérobées. Une newsletter d'alerte a été diffusée afin d'informer les habitants.

Présence de rats – rue du Sedan

Une présence accrue de nuisibles a été signalée. Une intervention de dératisation a été réalisée. Le coût de l'intervention a été pris en charge par un voisin. Le réseau d'assainissement a également été contrôlé sans présence constatée dans ce dernier. Il est rappelé que les propriétaires doivent prendre toutes mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection ainsi mis en place.

Femme de ménage

Caroline MOUQUET quittera ses fonctions à la fin du mois de décembre. La commune recherche donc une personne pour assurer son remplacement, pour un contrat d'environ 5,5 heures par semaine. Une information pour le recrutement d'une nouvelle personne sera diffusée.

Travaux Orange – Fibre

Les travaux liés au renforcement du réseau fibre entre Lons-le-Saunier et Bletterans devraient débuter entre le 9 et le 14 septembre et se poursuivre jusqu'au mois de novembre. Ils entraîneront des perturbations de circulation dans le secteur du pont vers le monument et début de la rue Charles Nodier. La route reliant Quintigny à Ruffey, sera interdite à la circulation en journée pendant les travaux. Les arrêtés de circulation seront mis en ligne sur le site de la commune.

Feux d'artifice du 14 août

Le feu d'artifice prévu le 14 août n'a finalement pas pu être tiré faute d'autorisation. Il est envisagé un report le samedi 2 janvier, associé à un brûlage de sapins et à un moment convivial autour d'un vin chaud.

Restriction d'arrosage

La question de l'arrosage des fleurs communales en période de restriction a été abordée. Pour limiter les besoins en eau, la commune envisage progressivement d'intégrer davantage de plantes résistantes à la sécheresse, telles que la lavande ou différentes plantes vivaces.

Toiture de la chapelle

La partie de toiture en tuile située au dessus de l'emprise de la chapelle appartient à la commune. Anne-Marie BOUGAUD souhaite entreprendre la réfection de sa partie du toit. Ce point nécessite des éléments plus précis et sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil le cas échéant.

Bulletin municipal

La commission chargée de la préparation du bulletin municipal fera une première réunion de travail lundi 21 septembre à 20h30. La sortie du bulletin municipal est prévue début janvier 2027.

Repas des aînés

La date du samedi 19 novembre à midi est proposée pour l'organisation du repas des aînés.

Affaissement de la route départementale

Un affaissement a été signalé sur la route de L'Étoile. Les services du Département seront relancés afin qu'une intervention puisse être programmée.

PLUi

Le projet est actuellement en cours d'élaboration, avec un objectif de mise en œuvre à l'horizon 2030. Un état des friches urbaines devra notamment être réalisé.

Cimetière

Un entrepreneur a sollicité la commune concernant des travaux de rénovation sur les concessions. Toute intervention nécessitera au préalable l'autorisation de la commune. L'entrepreneur a été rappelé mais n'a pas donné suite.

Visite du site de déchetterie et de stockage du SYDOM

Une visite du site est prévue entre le 16 et le 18 septembre, à 11 heures.

Le prochain conseil municipal est fixé au : **Vendredi 2 octobre 2026.**

La séance levée à 23h00.

Vu pour être affiché le 09 septembre 2026 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 09 septembre 2026

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Aude DELANOY

Le Maire,
Frédéric LAMY

PROVISoire